

ments sélectifs, c'est-à-dire ceux destinés aux personnes à revenu moindre, deviennent plus élevés, reflétant mieux ainsi les besoins des familles ayant plus de responsabilités familiales, mais n'ayant malheureusement pas les revenus proportionnels à ces responsabilités.

• (1720)

Quant aux anciens combattants, leurs pensions et allocations seront également majorées chaque année, au rythme de la hausse du coût de la vie; 333,000 Canadiens bénéficieront de cette nouvelle initiative, dont le coût sera de 25 millions de dollars par année.

En troisième lieu, une autre mesure accordera de l'aide aux étudiants: il s'agit d'une nouvelle réduction relative au coût de l'instruction, en plus de la déduction actuelle à l'égard des frais de scolarité. Il s'agira donc d'une déduction de \$50 par mois par étudiant, pour chaque mois de l'année durant laquelle celui-ci aura fréquenté à plein temps certaines institutions. Cette mesure d'aide aux étudiants représente un montant de 50 millions de dollars et profitera à 600,000 bénéficiaires.

Conscient de l'importance de cette richesse naturelle que représente la jeunesse, le gouvernement n'a pas épargné ses efforts afin de lui venir en aide, par la création d'emplois au cours des mois d'été, et par la subvention de 85 millions visant à créer des emplois dans divers ministères fédéraux.

Le programme original «Perspectives-Jeunesse» a été mis en œuvre. Ce programme a pour but de développer l'esprit créateur de la jeunesse en soumettant des projets de nature à améliorer la vie des Canadiens. Ce programme très original a connu une popularité phénoménale auprès des étudiants, qui ont présenté 19,000 projets.

Ne voulant pas «bureaucratiser» davantage cette initiative, le gouvernement a laissé toute la liberté à un comité de jeunes pour la sélection de ces projets. Je suis très heureux d'apprendre que le gouvernement révisera les critères d'application et les normes d'approbation de ces projets, afin que leur réalisation ait un certain effet permanent pour le mieux-être de la collectivité.

De plus, dans le but d'encourager les industriels à embaucher des étudiants au cours de l'été, un crédit de \$262,000 a été affecté à un programme national de publicité.

Désirant contribuer au succès de la campagne «Opération Placement pour les étudiants», le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a établi à leur intention 137 centres de placement qui viennent s'ajouter aux 390 Centres de main-d'œuvre disséminés à travers le pays.

Le 15 mai dernier, j'avais l'honneur de présider l'ouverture d'un centre de placement pour les étudiants de Laval. Ce centre est situé à 127, boulevard des Prairies, à Laval-des-Rapides.

Ces diverses initiatives montrent jusqu'à quel point nous nous soucions de la formation de nos chefs de demain, qui sont aujourd'hui plus aptes à imiter qu'à juger, à exécuter qu'à conseiller, à lancer des projets nouveaux qu'à poursuivre les anciens.

Monsieur le président, il n'est pas difficile de déceler depuis la Confédération les années d'administration du parti libéral, qui respecte l'individu et sa liberté. Le parti libéral est conscient du potentiel de chaque citoyen. Améliorer la qualité de vie des Canadiens, voilà un objectif prioritaire pour le présent gouvernement libéral. Améliorer la condition de vie des personnes âgées, des Canadiens à revenu modeste, développer le potentiel de notre jeu-

nesse en faisant appel à leur esprit d'initiative, en favorisant l'accès aux universités par des prêts sans intérêt durant la période des études, voilà autant de caractéristiques qui distinguent le parti libéral des autres partis.

En terminant mes observations sur l'étude du budget, j'ai toujours à l'esprit l'image de la société que nous avons tous les jours sous les yeux, image d'un monde où chacun lutte pour conserver son gagne-pain et pour vendre son produit, son travail, ses talents et ses idées.

Une économie bien organisée doit, en premier lieu, fournir du travail à tous ceux qui veulent travailler, qui sont capables de le faire, et cette tâche n'est pas aussi simple qu'elle en a l'air.

Grâce au programme d'initiatives locales de l'an dernier, le gouvernement fédéral a contribué à la création de 92,577 emplois au cours de l'hiver, mais ce qui m'impressionne davantage, monsieur le président, c'est qu'à titre de député de la province de Québec, je remarque que 40 p. 100 de ces emplois, soit un nombre de 38,473, ont été créés dans la province de Québec, ce qui représente un montant de près de 64 millions de dollars.

Alors, il me semble que ceci prouve à quel point le fédéralisme est rentable au Québec.

Au sujet de ce programme d'initiatives locales, monsieur le président, j'aimerais mentionner que tous les projets de Ville de Laval présentés en novembre dernier ont été approuvés, ce qui représente une somme de \$886,000. Je me limiterai à mentionner seulement quelques-unes des principales subventions très significatives, savoir la subvention de \$295,000 pour l'agrandissement de l'usine de filtration de Chomedey, afin qu'elle ait une capacité supplémentaire de 25 millions de gallons impériaux par jour. Ainsi, nous assurerons une meilleure pression aux heures de pointe, et nous éviterons la pénurie d'eau durant l'été, dans Chomedey.

Une autre subvention du gouvernement fédéral à Ville de Laval a été de l'ordre de \$166,725 pour l'établissement d'un réseau d'égout et d'aqueduc dans le secteur de Sainte-Dorothée. Une autre, très bien appréciée actuellement dans la circonscription de Laval, qui s'établit à \$80,613, a été affectée à la construction d'un tunnel sur le boulevard de la Concorde, sous les voies du Pacifique Canadien. Ce tunnel permettra d'améliorer la circulation est-ouest qui, à l'heure actuelle, n'est assurée que par deux artères, les boulevards Cartier et Saint-Martin.

C'est donc dire, monsieur le président, que l'an dernier, grâce au programme d'initiatives locales, le gouvernement a accordé à Ville de Laval \$886,847, ce qui représente la création de 471 emplois. De plus, un montant de \$318,000 a également été investi à Ville de Laval, dans le secteur privé, en vertu du programme d'initiatives locales, à la suite de la présentation de projets par des organismes sans but lucratif.

Je pourrais, monsieur le président, continuer encore à parler de divers ministères qui travaillent sans relâche afin de créer des emplois. Je pense au ministère de l'Expansion économique régionale, qui investit dans divers secteurs de zones sous-développées, afin d'y stimuler l'emploi.

De 1965 à 1970, même si nous avons créé, au Canada, douze fois plus d'emplois en chiffres absolus que la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède et la Grande-Bretagne réunis, nous connaissons encore un certain niveau de chômage. Même si, en mars 1972, 8,016,000 personnes—soit 336,000 ou 4.3 p. 100 de plus qu'il y a un an—travaillaient à des salaires beaucoup plus